



« Le Futur maintenant ! »

Rendez-vous des forces vives de la création, de l'innovation et de l'économie numérique désireuses d'exposer, rencontrer, débattre, d'exprimer et de partager une vision du futur avec le grand public, Futur en Seine est d'ores et déjà un événement majeur de l'innovation à la fois populaire, prospectif, festif et gratuit.

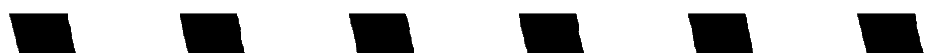
Fort du succès des précédentes éditions, avec près de 100.000 visiteurs, Futur en Seine, devient un événement annuel. Dès 2012, une nouvelle édition, encore plus concentrée, encore plus impactante, encore plus internationale, va faire de l'Ile-de-France, pendant 10 jours, un bouillon de culture des idées, des technologies et des créations qui font avancer le monde.

La force de Futur en Seine, c'est la force de notre écosystème. Ce sont vos succès, vos créations, vos projets, vos innovations, vos labos, vos écoles, votre StartUp, qui font la chair et la vie de ce festival.

Prototypes, démonstrateurs, produits innovants, projets innovants, œuvres numériques, créations, performances, ateliers, hackatons, conférences, fêtes : vous pouvez aujourd'hui contribuer à enrichir le programme de Futur en Seine par votre présence et bénéficier de sa visibilité, de ses espaces d'exposition, de ses partenariats médias, de son public et faire connaître votre marque, vos projets et améliorer vos opportunités de développement et d'affaires...

On vous attend, le Futur c'est ici et maintenant.

L'équipe Futur en Seine



■ Cadre général aux 4 appels à participation



Cap Digital lance 4 appels à participation destinés aux entreprises (GE, PME, TPE), laboratoires et écoles, aux collectivités de la région Ile-de-France et plus largement aux créateurs, artistes, et acteurs institutionnels ou associatifs internationaux liés aux domaines de l'innovation d'usages, sociales, technologiques, scientifiques et artistiques.

Du jeudi 14 juin au dimanche 24 juin 2012 se tiendra la troisième édition de Futur en Seine, le festival de la vie et de la création numérique à Paris et en région Ile-de-France. Créé en 2009 par le pôle de compétitivité Cap Digital, Futur en Seine est soutenu par la Région Ile-de-France, des départements et collectivités, de nombreuses entreprises et associations. Comme en 2009 et 2011, l'édition 2012 se tiendra sur plusieurs sites et aura comme thème « **Le Futur maintenant** » : la vie du Futur, la ville du Futur, l'image et la musique du Futur, la création pour le Futur, la communication du Futur.

Financement : ces appels sont basés sur une offre de visibilité et ne comprennent pas de dispositif de financement. Les organisateurs s'engagent à la mise en place et l'aménagement d'un espace adapté, permettant d'accueillir un large public, des conférences attractives, des actions d'animation des publics, une signalétique et des actions de communication (presse, affichage) de Futur en Seine.

Sélection : un jury spécialisé réalisera la sélection parmi toutes les propositions soumises, et dans la limite des espaces disponibles. L'évaluation portera sur le périmètre, la capacité de mise en œuvre ainsi que sur la qualité du dossier déposé.

Calendrier :

- ▶ Les participants pourront poser les questions qu'ils jugeront utiles jusqu'au 1^{er} décembre 2011.
- ▶ Une liste de réponses collectives sera publiée sur le site www.futur-en-seine.fr, le 10 décembre 2011.
- ▶ La date de clôture des appels est le **16 janvier 2012 à 12H00 heure de Paris (GMT+1)**.

Communication : les participations retenues seront intégrées au programme de Futur en Seine 2012 et à la stratégie de communication associée. Les participants s'engagent à fournir 3 photos HD libres de droits en cas de sélection et à travailler avec l'équipe d'organisation à l'intégration de leur stand dans une scénarisation globale des espaces.

Toutes les entreprises sélectionnées seront conviées à participer gratuitement aux rencontres d'affaires / conventions BtoB qui auront lieu dans le cadre de Futur en Seine.

Informations et formulaire de participation : une page spécifique (http://www.futur-en-seine.fr/fens_2012/aap/) est dédiée aux appels sur le site www.futur-en-seine.fr. Elle est accessible depuis la page d'accueil du site. Elle permettra de télécharger les formulaires de participation. Les formulaires remplis devront être adressés à call-for-proposals@futur-en-seine.fr.

Cap Digital ne pourra être tenu responsable de l'annulation partielle ou totale de la manifestation en cas d'événement imprévu.



■ Appel « PROJETS INNOVANTS »



OBJECTIFS : Les objectifs de cet appel à participation pour la présentation de projets de recherche sont :

- ▶ Apporter de la visibilité aux réalisations, projets, actions, innovations et travaux de recherche des secteurs du numérique en les faisant partager au grand public, notamment aux jeunes et aux acteurs économiques, institutionnels et académiques.
- ▶ Rechercher et proposer des projets en rupture avec les technologies ou usages existants.

PERIMETRE : l'objectif premier est la présentation des résultats de projets de R&D terminés touchant tous les secteurs liés au numérique et plus particulièrement aux thématiques de Futur en Seine 2012, « **Le Futur maintenant** » : la vie du Futur, la ville du Futur, l'image et la musique du Futur, la création pour le Futur, la communication du Futur.

L'objectif secondaire est la démonstration grandeur réelle et l'expérimentation par des utilisateurs finaux, avant industrialisation.

Le troisième objectif est la présentation de projets issus de « tiers secteurs » et démontrant le dynamisme de l'Ile-de-France.

PARTICIPANTS : cet appel est destiné aux entreprises, établissements d'enseignement et laboratoires de recherche. Les participants à l'appel sont invités à proposer les résultats de leurs travaux de recherche, qu'ils soient issus de projets labellisés par un pôle de compétitivité ou non.

TYPE DE PROJET : le projet de recherche doit avoir produit des résultats concrets, compréhensibles par le grand public et être terminé ou en phase de finalisation à la date de soumission.

La présentation au public de ces résultats doit être réalisée soit :

- ▶ sur une base associant informatique, interface, écran : manipulation d'une application numérique, présentation des fonctionnalités logicielles,
- ▶ à travers un film de présentation du projet,
- ▶ à travers la présentation d'un résultat physique opérationnel : robot, prototype, IHM...

Cette présentation sur l'espace d'exposition ne peut être limitée à un poster.

Les projets sélectionnés bénéficient d'un espace dans le cadre de la manifestation Futur en Seine 2012. Les participants retenus s'engagent à la présence d'au moins une personne pour présenter les résultats du projet de recherche pendant la durée de l'exposition. Les participants fournissent et installent l'ensemble de leur matériel.

L'organisation de Futur en Seine mettra à disposition une surface d'exposition, le mobilier d'accueil et les alimentations électriques. Les exposants assureront le financement de leurs déplacements, de leur matériel, de son transport, de son installation, et de ses assurances responsabilité civile et contre le vol.

DOSSIER : un dossier de dépôt sera rempli suivant le modèle du formulaire mis à disposition sur le site de Futur en Seine à compter de la mi-novembre. Il comprendra :

- ▶ Le nom du projet de recherche, des chercheurs associés, de leurs entreprises et/ou laboratoires, les dates de lancement du projet et de la revue finale du projet, ainsi que le montant du budget intégrant le soutien public et l'effort financier des entreprises et laboratoires. Les noms des co-financeurs et des guichets. Les participants à l'appel préciseront qu'ils sont bien les auteurs ou coauteurs des travaux de recherche et qu'ils disposent des droits de présentation.
- ▶ Un résumé sur 1 page du projet avec une photo ou un schéma fonctionnel. Le texte intégrera les objectifs initiaux, les résultats obtenus, les perspectives à court et moyen termes...
- ▶ La liste des éventuelles publications scientifiques déjà réalisées et articles en ligne ou imprimés. Le matériel de communication : site web, les noms des manifestations, dates et lieux des premières présentations.
- ▶ Une biographie du ou des porteurs de projet en 1500 signes maximum, intégrant caractères et espaces.
- ▶ Texte pour stand / Un cartel didactique sera rédigé présentant pourquoi le projet existe (les enjeux), à quoi sert-il (son usage) et la description de comment il fonctionne et pour qui il est conçu. 1200 signes max.
- ▶ Une présentation du projet en 10' et 3 slides maximum dans le cas où votre projet serait présenté au cours de conférences et/ou ateliers.
- ▶ Le mobilier nécessaire à la présentation et l'accueil de l'équipe : table, chaise, puissance électrique nécessaire et nombre de prises électriques fournies par Futur en Seine ; la surface de l'espace nécessaire, ainsi que la liste des matériels que le participant envisage de mettre sur le site ; en cas d'installation sonore, le niveau du volume et les caractéristiques de l'environnement sonore (mono, stéréo, son immersif). Les participants fournissent les équipements de présentation.
- ▶ Une attestation d'assurance responsabilité civile de l'exposant.

EVALUATION, SELECTION ET JURY : toutes les propositions complètes seront analysées puis présentées à un comité de sélection composé de personnalités de référence dans le numérique. Les dossiers incomplets ou ne traitant pas de projets de recherche liés au numérique ne seront pas présentés au jury. L'organisation du processus de sélection des propositions est du ressort du commissariat général de Futur en Seine 2012. Une convention formalisera les modalités de partenariat.

■ Appel « MANIFESTATIONS PARTENAIRES EN ILE-DE-FRANCE »



OBJECTIFS : Les objectifs de cet appel destiné aux manifestations partenaires sont :

- ▶ Participer à la troisième édition de Futur en Seine, festival de la vie et de la création numérique en Ile-de-France, dont le but est de devenir un méta-festival (festival des festivals) ainsi qu'une grande fête populaire autour du thème du numérique.
- ▶ Apporter un échange de visibilité aux manifestations partenaires qui préparent un événement autour du numérique, en région Ile-de-France, pendant la période de Futur en Seine.
- ▶ Intégrer l'offre de programmation la plus large possible et bénéficier d'un effort de communication mutualisé : plusieurs centaines d'articles de presse en 2009 et en 2011, de nombreux reportages TV et radio (plus d'1h30 en 2011) et 25h de films accessibles en ligne.

PERIMETRE : Les propositions de manifestation doivent être destinées à un ou plusieurs des publics identifiés : grand public, jeunes, professionnel ou académique.

Elles doivent être ciblées sur les outils de création, la diffusion, les réseaux sociaux, l'expérimentation, les conférences, les festivals, l'exposition, la découverte de nouveaux usages ou de grands événements festifs liés aux créations et contenus numériques, notamment les grandes projections urbaines.

La programmation de Futur en Seine 2009 comprenait 41 sites et plusieurs dizaines d'événements et plus de 70 lieux ont été investis en 2011. Tous les événements destinés au grand public et aux scolaires étaient gratuits, et les événements professionnels l'étaient en partie. En 2012 cette philosophie sera reconduite dans le respect des accords qui seront établis avec les partenaires.

PARTICIPANTS : cet appel est destiné à des manifestations qui seront portées par des sociétés commerciales ou des acteurs institutionnels comme les espaces culturels, les musées, les collectivités, des établissements d'enseignement ou de recherche, des associations, qui en assurent la maîtrise d'œuvre.

Les propositions peuvent être une nouvelle programmation, ou la prochaine édition d'une manifestation existante. Les manifestations partenaires en 2009 et 2011 font partie également de cet appel.

TYPE D'ÉVÉNEMENTS : ces manifestations toucheront un ou plusieurs des secteurs numériques et plus particulièrement autour du thème « **Le Futur maintenant** » : la vie du Futur, la ville du Futur, l'image et la musique du Futur, la création pour le Futur, la communication du Futur.

DOSSIER : un dossier de dépôt sera rempli suivant le modèle de formulaire mis à disposition sur le site de Futur en Seine à compter de la mi-novembre. Il comprendra :

- ▶ Le nom de la manifestation, de la structure organisatrice de l'évènement, du lieu et des dates de l'évènement ainsi que la fréquentation attendue.
- ▶ Un résumé sur 1 page présentant la manifestation. Le texte intégrera l'équipe d'organisation, les objectifs des organisateurs ainsi que les liens possibles avec les thèmes de Futur en Seine 2012. Information sur les publics cibles ainsi que le caractère gratuit ou payant de l'évènement.
- ▶ Le budget prévisionnel Recettes / Dépenses de la manifestation, et les différents financements publics de la manifestation acquis ou demandés.
- ▶ En cas de manifestation déjà existante, présentation sur 1 page du bilan de la précédente édition.
- ▶ Les supports de communication envisagés.
- ▶ Un texte de présentation des synergies attendues dans le cadre d'un partenariat avec Futur en Seine.

EVALUATION ET SELECTION : toutes les propositions complètes seront analysées puis présentées lors d'un comité de pilotage de Futur en Seine pour avis sur la sélection des manifestations partenaires en janvier 2012. Les dossiers incomplets ou ne traitant pas de sujets liés au numérique ne seront pas présentés. L'organisation du processus de sélection des propositions est du ressort du commissariat général de Futur en Seine 2012. Une convention formalisera les modalités de partenariat.

■ Appel « PROJETS, DEMONSTRATEURS, ŒUVRES ET CONTENUS NUMERIQUES »



OBJECTIFS : Les objectifs de cet appel à participation pour la présentation d'œuvres et de contenus numériques sont :

- ▶ Apporter de la visibilité aux Artistes créateurs d'œuvres numériques tant pour les créations individuelles que collectives.
- ▶ Développer la culture du Design numérique, des arts numériques et de l'innovation sociale et mettre à disposition du public les dernières démarches artistiques. Un effort particulier sera fait à destination des publics familiaux et scolaires. Une action de médiation aura pour objectif la démocratisation de l'accès aux arts numériques auprès du plus grand nombre.
- ▶ Rechercher et mettre en avant les œuvres en rupture avec les technologies ou usages existants, comme par exemple l'usage des nanotechnologies, des Big Data et de l'Open Data, des nouvelles formes de visualisation, de l'internet des objets, de la robotique, des objets communicants HighTech ou LowTech.

PERIMETRE : Futur en Seine souhaite couvrir la multiplicité des démarches de créations artistiques utilisant le numérique tant dans la phase de création que dans la mise en œuvre de la présentation de l'œuvre.

Sont attendus les installations d'art numérique, courts métrages clip de Motion design, Animation HTML5, Objets connectés, ObjetBio, Nouvelles interfaces et interaction, etc. utilisant largement le numérique.

PARTICIPANTS : cet appel est destiné aux Artistes créateurs d'œuvres numériques ; Designers et Architectes ; Sculpteurs de lumière ou Compositeurs d'œuvres musicales innovantes ; Réalisateurs et Producteurs ; et plus largement aux personnes et collectifs portant des innovations sur les contenus et outils liés aux thèmes de Futur en Seine, par la présentation de leurs œuvres.

PRESENTATION : cet appel à participation concerne des œuvres déjà financées et réalisées pouvant être exposées dans un espace collectif. Des propositions d'œuvres groupées pourront être faites en relation avec un site d'exposition avec lequel les artistes auront développé un partenariat.

Les projets sélectionnés bénéficient d'un espace dans le cadre de la manifestation Futur en Seine 2012.

La présence au minimum de l'artiste ou d'un membre de son équipe projet est demandée sur l'espace d'exposition. L'organisation de Futur en Seine mettra à sa disposition une surface d'exposition, du mobilier d'accueil et les alimentations électriques. Les exposants assureront le financement de leurs déplacements, de leur matériel, de son transport, de son installation, et de ses assurances responsabilité civile et contre le vol.

DOSSIER : un dossier de dépôt sera rempli suivant le modèle de formulaire mis à disposition sur le site de Futur en Seine à compter de la mi-novembre. Il comprendra :

- ▶ Le nom de l'œuvre, de l'artiste ou du collectif, la date de signature de l'œuvre, ainsi que le montant du budget intégrant l'éventuel soutien public. Le ou les participants à l'appel préciseront qu'ils sont bien les auteurs ou coauteurs de l'œuvre et qu'ils disposent des droits de présentation.
- ▶ Une présentation sur 1 page de l'œuvre avec une photo et un schéma d'installation si nécessaire.
- ▶ Le matériel de communication : site web, les noms des manifestations, dates et lieux des éventuelles premières présentations.
- ▶ Une biographie de l'artiste ou du collectif en 1500 signes maximum, intégrant tous les caractères et espaces.
- ▶ Le mobilier nécessaire à la présentation de l'œuvre et l'accueil sur l'espace : table, chaise, puissance électrique nécessaire et le nombre de prises électriques à fournir par Futur en Seine. La surface de l'espace nécessaire, ainsi que la liste des matériels que le participant envisage de mettre sur le site. En cas d'installation sonore, le niveau du volume et les caractéristiques de l'environnement sonore (mono, stéréo, son immersif). Les participants fournissent les équipements de présentation.

EVALUATION, SELECTION ET JURY : toutes les propositions complètes seront analysées puis présentées à un comité de sélection composé de personnalités de référence. Les dossiers incomplets ou ne proposant pas une œuvre ou un contenu numériques ne seront pas présentés au jury. L'organisation du processus de sélection des propositions est du ressort du commissariat général de Futur en Seine 2012. Une convention formalisera les modalités de partenariat.



■ Appel « VILLAGE REGION / EUROPE / INTERNATIONAL au Village des innovations »

OBJECTIFS : Pour cette troisième édition, Futur en Seine lance un appel à participation destiné à des groupements internationaux : pays, régions, villes, associations nationales. Ces groupements fédèrent des entreprises, des établissements d'enseignement, des universités, des laboratoires de recherche, dans le but de constituer une proposition de stand collectif présentant des dispositifs numériques innovants.

Futur en Seine, le festival de la vie et de la création numérique, souhaite inviter plusieurs groupements internationaux à exposer leurs projets numériques les plus innovants au sein du village des innovations. Ces expérimentations seront présentées et testées auprès du grand public lors du weekend en accès gratuit. La semaine sera orientée dans des échanges avec les acteurs professionnels et académiques.

PERIMETRE : La proposition du groupement s'inscrit dans la logique du Village afin de présenter 4 à 10 prototypes, dispositifs, logiciels ou contenus innovants.

Le village des innovations accueillera nombre de prototypes et les résultats de projets innovants touchant tous les secteurs liés au numérique et plus particulièrement autour du thème « **Le Futur maintenant** » : la vie du Futur, la ville du Futur, l'image et la musique du Futur, la création pour le Futur, la communication du Futur.

Futur en Seine 2012 se veut le lieu de la démonstration grandeur réelle et de l'expérimentation avec de vrais utilisateurs, avant industrialisation. La préférence doit être donnée aux travaux innovants présentant des résultats en rupture avec les technologies ou usages existants.

PARTICIPANTS : cet appel est destiné aux groupements d'entreprises, d'établissements d'enseignement et de laboratoires de recherche. L'organisation de Futur en Seine souhaite avoir un interlocuteur unique par pays pour les réponses à cet appel. Le porteur du groupement doit fédérer de 4 à 10 exposants. Le seuil de 10 exposants pourra être dépassé après accord spécifique avec les organisateurs si la répartition des surfaces de stand le permet. L'organisation de Futur en Seine mettra à sa disposition une surface d'exposition, du mobilier et les alimentations électriques. Les exposants et le porteur du groupement assureront le financement de leurs déplacements (avion, hôtel, frais divers), de leur matériel, de son transport, de son installation et de ses assurances responsabilité civile et contre le vol. Le groupement peut rechercher un financement complémentaire auprès de ses institutions.

TYPE DE CONTENU EXPOSE : Futur en Seine souhaite privilégier des prototypes, des logiciels, des contenus, numériques innovants. Le porteur du groupement a toute latitude pour constituer un groupe diversifié et si possible avec des technologies de rupture. Les projets de recherche doivent avoir produit des résultats concrets, compréhensibles par le grand public et être terminés ou en phase de finalisation à la date de soumission : robot, prototype, nouveaux IHM, contenus... La présence au minimum d'un membre par projet ou contenu sur l'espace d'exposition est demandée sur toute la durée de l'exposition.

DOSSIER : un dossier de soumission sera rempli suivant le modèle de formulaire mis à disposition sur le site de Futur en Seine à compter de la mi-novembre. Il comprendra :

- ▶ Le nom et les coordonnées du porteur du groupement. Une fiche de présentation des premiers prototypes ou contenus identifiés. Les organisateurs de Futur en Seine comprennent que le porteur peut ne pas avoir la totalité des informations à la date du dépôt. Toutefois le dimensionnement du nombre d'exposants est à indiquer. Le porteur s'assurera que les exposants sont bien les auteurs ou coauteurs des travaux de recherche et qu'ils disposent des droits de présentation.
- ▶ Un texte de présentation de la vision de l'espace de présentation.
- ▶ Le mobilier nécessaire à la présentation et l'accueil de l'équipe : table, chaise, puissance électrique nécessaire et nombre de prises électriques, fournis par Futur en Seine. La surface de l'espace nécessaire souhaité, sous réserve des surfaces disponibles.
- ▶ Attestation Assurance Responsabilité Civile.

EVALUATION ET SELECTION : Toutes les propositions complètes seront analysées puis présentées lors d'un comité de pilotage de Futur en Seine pour avis sur la sélection des manifestations partenaires en janvier 2012. Les dossiers incomplets ou ne traitant pas de sujets liés au numérique ne seront pas présentés. L'organisation du processus de sélection des propositions est du ressort du commissariat général de Futur en Seine 2012.



